

△

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1848.

(26 juin)

SÉANCE ROYALE.

DISCOURS DU ROI.

MESSIEURS,

Je suis heureux de me retrouver au milieu des Représentants de la Nation. En présence des agitations qui remuent si profondément l'Europe, la Belgique est demeurée calme, confiante et forte. Il me tardait d'exprimer publiquement ce que mon cœur en a ressenti de gratitude et de juste fierté ! Les changements survenus dans l'état politique de divers pays n'ont aucunement altéré nos bonnes relations internationales. Nos rapports officiels avec la République française se trouvent établis dans les termes d'une bienveillance mutuelle. De toutes parts, nous avons reçu des témoignages de sympathie et d'estime.

Des lois importantes ont marqué la dernière session. Le cercle des droits politiques a été considérablement élargi, et la première application de la réforme électorale a prouvé que nous n'avions pas trop présumé de la sagesse de la Nation.

L'organisation de la garde civique se poursuit avec activité ; l'excellent esprit des populations en facilite et en assure le succès.

Les circonstances ont imposé au pays des charges extraordinaires. Il en a compris la nécessité et les a courageusement supportées. Au moyen des mesures financières votées dans la dernière session, notre patriotique armée a été maintenue sur un pied défensif respectable ; nous avons alimenté le travail ; le trésor public a pu remplir fidèlement toutes ses obligations ; le fardeau de la dette flottante a cessé de peser sur le crédit. L'avenir récompensera les sacrifices du passé.

Les subsides destinés aux besoins extraordinaires n'ont été votés que jusqu'au 1^{er} septembre. Mais, grâce à la sage réserve que nous nous sommes imposée dans les dépenses, la création de nouvelles charges ne sera pas nécessaire; et si des complications imprévues n'y viennent faire obstacle, les crédits votés suffiront pour atteindre la fin de l'année.

Tous nos efforts, Messieurs, doivent tendre à conserver à la Belgique une bonne situation financière. Là réside en grande partie sa force et sa sécurité. Le budget normal des dépenses sera réduit. Mon Gouvernement est résolu à opérer successivement des économies efficaces.

Plusieurs impôts devront être modifiés dans leur base. Nous ne perdrons pas de vue dans la répartition des charges ce qui est dû de ménagement à ceux dont le travail seul entretient l'existence. Nous continuerons de rechercher avec une sollicitude vraie, toutes les mesures propres à améliorer et à relever la condition des classes laborieuses.

Nous traversons une époque remplie d'épreuves difficiles pour la société européenne. La Belgique ne se laissera pas détourner de la voie sage et sûre dans laquelle elle est entrée. Elle a pu, par un heureux accord, concilier la stabilité avec le progrès, l'ordre avec la pratique de toutes les libertés. Pour se maintenir dans cette voie, pour accomplir avec succès sa mission de paix et de travail, il suffit à la Nation d'avoir foi en elle-même et de rester unie. Vous, Messieurs, qui êtes l'expression fidèle de ses sentiments et de ses vœux, vous, à qui elle a remis le dépôt de ses plus chers intérêts, vous répondrez dignement à son attente; vous accorderez au Gouvernement le concours bienveillant dont il a besoin pour remplir sa tâche difficile, et, de nouveau, nos communs efforts auront bien mérité du pays.